

Pouvez-vous vous les faire
rembourser à titre d'orthèses?



OUI NON

L'utilisation abusive des garanties n'est pas toujours évidente. Connaître les dépenses admissibles peut vous aider à vous protéger et à protéger vos garanties.

Découvrez comment à manuvie.ca/protegez.

 **Manuvie**